

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 01389

Numéro SIREN : 330 631 433

Nom ou dénomination : 3 H DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000085



SAS 3H DISTRIBUTION

31 Rue du 35e Régiment
69500 BRON

Exercice clos le 31/12/2021

SIRET : 33063143300050

APE : 9511Z

*Certifié conforme
à l'original.
le 25.11.2022
Ariel Olivel.*

EKYLIS

Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
11, rue Guilloud 69442 Lyon Cedex 03
Tél: 04.72.68.87.87 - Fax : 04.72.33.16.18 et 04.72.68.87.70
e.mail : contact@ekylis.com site : www.ekylis.com

Sommaire

1. Attestation d'Expert Comptable	2
2. ETATS FINANCIERS	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
3. DOCUMENTS FISCAUX	7
4. INTEGRATION FISCALE	
5. ANNEXES FISCALES TDI	34
6. ANNEXE DES COMPTES	39
7. DETAIL DES COMPTES	57

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société
SAS 3H DISTRIBUTION
Pour l'exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 39 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 677 034
Chiffre d'affaires	11 762 277
Résultat net comptable (Bénéfice)	86 769

Fait à LYON CEDEX 03
Le 05 mai 2022

JOLY Jean Brice

Expert Comptable

ETATS FINANCIERS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 960,50	6 960,50		
Fonds commercial	800 670,43	89 000,00	711 670,43	779 670,43
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	870 984,87	608 081,32	262 903,55	215 988,23
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	27 285,18		27 285,18	27 870,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 705 900,98	704 041,82	1 001 859,16	1 023 528,84
Stocks				
Marchandises	1 023 184,21	504 853,28	518 330,93	1 132 039,74
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 388 313,07	155 859,54	2 232 453,53	2 001 262,33
Fournisseurs débiteurs	897 468,79		897 468,79	1 313 710,15
Personnel	3 916,90		3 916,90	37,99
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	93 980,61		93 980,61	301 186,08
Autres créances	2 883 678,17		2 883 678,17	2 321 962,11
Divers				
Disponibilités	133,26		133,26	37 452,02
Charges constatées d'avance	45 212,51		45 212,51	72 589,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 335 887,52	660 712,82	6 675 174,70	7 180 239,42
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 041 788,50	1 364 754,64	7 677 033,86	8 203 768,26

Bilan

	Net am 31/12/21	Net am 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	456 000,00	456 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 986,70	1 986,70
Réserve légale	45 600,00	45 600,00
Report à nouveau	4 077 948,23	4 169 348,27
Résultat de l'exercice	86 769,22	-91 400,04
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 668 304,15	4 581 534,93
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	73 520,00	159 109,00
Provisions pour charges	31 684,00	31 684,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	105 204,00	190 793,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 528,37	1 917 679,15
Personnel	307 672,11	271 518,99
Organismes sociaux	243 010,14	248 390,44
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	340 677,46	264 663,58
Autres dettes fiscales et sociales	75 991,69	33 474,59
Dettes fiscales et sociales	967 351,40	818 047,60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		42 519,40
Autres dettes	20 902,94	11 262,94
Produits constatés d'avance	604 743,00	641 931,00
TOTAL DETTES	2 903 525,71	3 431 440,33
TOTAL PASSIF	7 677 033,86	8 203 768,26

Compte de résultat

	31/12/21	31/12/20	Abs.(N)	Abs.(%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	5 682 230,84	5 302 253,00	379 977,84	7,17
Production vendue	6 080 045,75	6 225 264,00	-145 218,25	-2,33
Subventions d'exploitation		865 776,00	-865 776,00	-100,00
Autres produits	345 305,01	213 161,00	132 144,01	61,99
Total	12 107 581,60	12 606 454,00	-498 872,40	-3,96
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	4 324 647,44	5 013 619,00	-688 971,56	-13,74
Variation de stock (m/ses)	455 615,97	-40 803,00	496 418,97	NS
Achats de m.p & aut.approv.	75 941,21	46 423,00	29 518,21	63,59
Autres achats & charges externes	3 254 298,04	4 306 503,00	-1 052 204,96	-24,43
Total	8 110 502,66	9 325 742,00	-1 215 239,34	-13,03
MARGE SUR M/SES & MAT	3 997 078,94	3 280 712,00	716 366,94	21,84
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	202 334,32	154 862,00	47 472,32	30,65
Salaires et Traitements	2 090 050,35	1 745 629,00	344 421,35	19,73
Charges sociales	859 183,60	709 412,00	149 771,60	21,11
Amortissements et provisions	612 813,09	47 162,00	565 651,09	NS
Autres charges	3 997,18	12,04	3 985,14	NS
Total	3 768 378,54	2 657 077,04	1 111 301,50	41,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	228 700,40	623 634,96	-394 934,56	-63,33
Produits financiers	95,91	96,00	-0,09	-0,09
Charges financières		15,00	-15,00	-100,00
Résultat financier	95,91	81,00	14,91	18,41
RESULTAT COURANT	228 796,31	623 715,96	-394 919,65	-63,32
Produits exceptionnels	85 589,00		85 589,00	
Charges exceptionnelles	227 616,09	715 116,00	-487 499,91	-68,17
Résultat exceptionnel	-142 027,09	-715 116,00	573 088,91	-80,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	86 769,22	-91 400,04	178 169,26	-194,93

DOCUMENTS FISCAUX

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS 3H DISTRIBUTION			
SIRET	3 3 0 6 3 1 4 3 3 0 0 0 5 0		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
31 Rue du 35 ^e Régiment			
69500 BRON			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/01/2001
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SA CANON FRANCE	
14 Rue Emile Borel 75809 PARIS 15 BONVIN	
SIRET	7 3 8 2 0 5 2 6 9 0 1 8 8 2

B ACTIVITE

Activités exercées	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	89 274
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
				PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐				
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies ☐ Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐				
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case ☐
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAP			
Nom et coordonnées	ECF ☐	Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
- du prestataire :			
- du comptable : SARL EKYLLIS			
11 Rue Guilloud 69442 LYON CEDEX 03			
- du conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- N° d'agrément :			

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3H DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		31 Rue du 35e Régiment 69500 BRON		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		3 3 0 6 3 1 4 3 3 0 0 0 5 0		Néant		☐ *		
				Exercice N clos le,		31/12/2021		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 960	AG	6 960		
		Fonds commercial (1)	AH	800 670	AI	89 000	711 670	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	870 984	AU	608 081	262 903	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	27 285	BI		27 285	
	TOTAL (II)		BJ	1 705 900	BK	704 041	1 001 859	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	1 023 184	BU	504 853	518 330	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 388 313	BY	155 859	2 232 453	
		Autres créances (3)	BZ	3 879 044	CA		3 879 044	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	133	CG		133	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	45 212	CI		45 212		
TOTAL (III)		CJ	7 335 887	CK	660 712	6 675 174		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	9 041 788	IA	1 364 754	7 677 033		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations : Non recensée		Stocks : Non recensée		Créances : Non recensée		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3H DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 456 000.....)			DA	456 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 986	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	45 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	4 077 948	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	86 769	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	4 668 304	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	73 520	
	Provisions pour charges			DQ	31 684	
	TOTAL (III)			DR	105 204	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 310 528	
	Dettes fiscales et sociales			DY	967 351	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	20 902	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	604 743	
TOTAL (IV)			EC	2 903 525		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 677 033		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 903 525
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous ☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation		194 426		194 426
TOTAL		194 426		194 426
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	biens			
	services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3H DISTRIBUTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 682 230	FB		FC	5 682 230	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	6 080 045	FH		FI	6 080 045	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 762 276	FK		FL	11 762 276	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	312 256	
	Autres produits (1) (11)					FQ	33 048	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 107 581
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 324 647	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	455 615	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	75 941	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 254 298	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	202 334	
	Salaires et traitements*					FY	2 090 050	
	Charges sociales (10)					FZ	859 183	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	43 494
							GB	68 000
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	501 319
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 997	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 878 881
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	228 700	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	95	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	95	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	95	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	228 796	

Désignation de l'entreprise		SAS 3H DISTRIBUTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	85 589		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	85 589		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	197 616		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	30 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	227 616		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(142 027)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	12 193 266		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	12 106 497		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	86 769		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	194 426	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			3 179				
Autres charges			30 000				
Provisions pour risques et charges				85 589			
Charges sur exercices antérieurs			194 436				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			
Autres charges d'exploitation			194 426				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS 3H DISTRIBUTION**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	807 630	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	348 311	KW		KX	56 019
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	434 985	LC		LD	35 199
		Emballages récupérables et divers *					LE	2 333	LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	785 629	LO		LP	91 218	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	27 870	IU		IV	75	
TOTAL IV						LQ	27 870	LR		LS	75	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	1 621 130	OH		OJ	91 293	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4					
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		D0		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	807 630	IX					
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	404 329	MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	5 863	MT	464 321	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	2 333	MX				
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB					
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF					
	TOTAL III	IY		NG	5 863	NH	870 984	NI					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW				
		Autres participations	IO		OX		OY		OZ				
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	660	2F	27 285	2G					
TOTAL IV		I3		NJ	660	NK	27 285	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	6 523	OL	1 705 900	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3H DISTRIBUTION</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	6 960	PF		PG		PH	6 960						
TOTAL I		RK	6 960	RM		RN		RO	6 960						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC							
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	201 161	QE	23 215	QF		QG	224 376						
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	366 146	QM	20 279	QN	5 054	QO	381 371						
	Emballages récupérables et divers	QP	2 333	QR		QS		QT	2 333						
TOTAL II		QU	569 641	QV	43 494	QW	5 054	QX	608 081						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QY	576 602	QZ	43 494	QA	5 054	QB	615 041						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3H DISTRIBUTION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	569 319	UF	312 256
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	85 589

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3H DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	27 285	UV		UW	27 285		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	186 747		186 747				
	Autres créances clients			UX	2 201 565		2 201 565				
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation antérieurement constituée) * U0			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	3 916		3 916				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	93 980		93 980				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	2 400		2 400				
	Groupe et associés (2)			VC	2 881 278		2 881 278				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	897 468		897 468				
	Charges constatées d'avance			VS	45 212		45 212				
TOTAUX			VT	6 339 855	VU	6 312 570	VV	27 285			
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 310 528		1 310 528						
Personnel et comptes rattachés		8C	307 672		307 672						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	243 010		243 010						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	340 677		340 677					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	75 991		75 991					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	20 902		20 902						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	604 743		604 743						
TOTAUX		VY	2 903 525	VZ	2 903 525						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS 3H DISTRIBUTION										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2021					
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 86 769					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB						
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	13 956	XE 18 976						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	5 020							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	62 625	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW 65 804						
	Amendes et pénalités			WJ	3 179	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7						
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										WO							
										XR							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)			SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW		WQ 68 000					
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										YI							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3							
										TOTAL I		WR 239 549					
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU 328 823							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV						
											WH						
											WP						
											WW						
											XB						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ						
Mesures d'incitation	Régime des sociétés mères et des filiales *			{ Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A						
	Produit net des actions et parts d'intérêts :										XA						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX						
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY						
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Majoration d'amortissement*										XD						
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)			K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)			L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)			L5		XF	
	Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)			GV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)			K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)			PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)			IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)			XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septidecies)			PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)			YI		XG						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)			YL								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)			YB		Dont déduct* exception, simulateur de conduit (art. 39 decies E)			YH								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)			YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit			ZI								
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)			YD													
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2							
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 328 823					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										{ bénéfice (I moins II)		XI					
										{ déficit (II moins I)				XJ 89 273			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO 89 273					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3H DISTRIBUTION</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	240 375
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
Provision CCA Encres			8X	40 249	8Y 306 447
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
Provision / Creance clients			9D	22 376	9E 22 376
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	62 625	YO 328 823
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3H DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	4 169 348	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	(91 400)		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			0F	4 077 948		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	4 077 948	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7				YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance								YT	1 993 175	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8				XQ	337 910	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	275 366	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	13 366	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	60 022	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES				ST	574 457	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	3 254 298	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	61 340	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS				9Z	140 994	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	202 334	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	2 348 906	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	2 012 447	
DIVERS	- Montant brut des salaires *								0B	2 075 547	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		S1 oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société . résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	(89 273)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe . résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	7 3 8 2 0 5 2 6 9 0 1 8 8 2				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 3H DISTRIBUTION

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Matériels divers 28/08/2014	5 054	5 054		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3H DISTRIBUTION

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3H DISTRIBUTION					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SAS 3H DISTRIBUTION

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	49
Dont apprentis	YF	5
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	11 762 276
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	11 762 276

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	33 048
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	33 048

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	6 167 462
Variation négative des stocks	OQ	455 615
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 150 478
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	3 997
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	7 777 553

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	OG	4 017 771
-----------------------------	----	-----------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	4 017 771
---	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

3 3 0 6 3 1 4 3 3 0 0 0 5 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3H DISTRIBUTION

ADRESSE (voie)

31 Rue du 35e Régiment

CODE POSTAL

69500

VILLE

BRON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

30 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

SA CANON FRANCE

N° SIREN (si société établie en France)

738205269

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

30 000

Adresse :

N°

14

Voie

Rue Emile Borel

Code Postal

75809

Commune

PARIS 15 BONVIN

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C G I)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 33063143300050

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3H DISTRIBUTION

ADRESSE (voie) 31 Rue du 35e Régiment

CODE POSTAL 69500

VILLE BRON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

2022

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS 3H DISTRIBUTION

N° SIRET : 3 3 0 6 3 1 4 3 3 0 0 0 5 0

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice du : 01/01/2021 au :31/12/2021

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	86 769
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	152 780
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	239 549
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	328 823
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	328 823
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2		
	Déficit (II-I)	F 3		89 273
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8		
	Déficit	F 9		89 273

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2022

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS 3H DISTRIBUTION

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5		262 646
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) M5bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	M5ter
Déficits imputés	J9		
Déficits reportables	M6		262 646
Déficits nés au titre de l'exercice	H8		89 273
Total des déficits restant à reporter	H9		351 919

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : SAS 3H DISTRIBUTION

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats :

SIRET Société intégrée 33063143300050

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant ☐*Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble) ☐

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	89 274	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)			CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019)	CH		CJ		
Deduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intragroupe	CL				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 ^{er} du CGI)	CM		CN		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU				
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW		
TOTAL	CX		CY	89 274	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)		CZ	DA	89 274	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8 – BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %			B5			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

**N° 2058 FC
2022**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS 3H DISTRIBUTION

N° SIRET : 3 3 0 6 3 1 4 3 3 0 0 0 5 0

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice du : 01/01/2021 au 31/12/2021

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	(89 273)		
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	(89 273)		

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ANNEXES FISCALES TDI

CA17PROREC



69500 BRON

[illegible]

CA18CHAPAY



31 Rue du 35e Régiment
69500 BRON

[illegible]

CA20CHAAVA



69500 BRON

[illegible]

CA21PROAVA[illegible]

ANNEXE DES COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3H DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 7 677 034 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 86 769 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

L'analyse des pratiques de livraison de consommables et leur rapprochement aux matériels connectés en e-maintenance a amené à revoir l'estimation de la provision sur le stock d'encres en clientèle. Une provision pour dépréciation de ce stock a été constituée à hauteur de 100% de sa valeur amorçant ainsi la tendance vers une consommation client immédiate inclue au contrat.

Le déploiement de la solution "e-maintenance" offre le suivi à distance de nombreux indicateurs de consommation du client (volume imprimé, types d'impressions, taux de remplissage des cartouches, etc) et permet de piloter de manière plus automatique et plus efficace la gestion des consommables envoyés aux clients selon leurs besoins.

La "Zero Toner Policy" qui consiste à ne pas envoyer de cartouches aux clients en dehors des envois automatiques de la e-maintenance a été mise en place au cours de l'exercice.

Chaque cartouche envoyée via e-maintenance au client est consommée rapidement, car cela reflète le besoin de remplacement à venir.

Le parc relié à la e-maintenance s'élève à 5278 machines sur un total de 5773 machines, soit 91%. La provision pour dépréciation du stock est rendue déductible à hauteur de 91%.

L'incidence sur les comptes de ce changement d'estimation se matérialise par une augmentation de la provision pour dépréciation du stock d'encre comparée à celle de 2020 de 178 K€.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	800 670			800 670
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961			6 961
Immobilisations incorporelles	807 631			807 631
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	348 311	56 019		404 330
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	434 985	35 199	5 863	464 322
- Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	785 630	91 218	5 863	870 985
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 870	75	660	27 285
Immobilisations financières	27 870	75	660	27 285
ACTIF IMMOBILISE	1 621 131	91 293	6 523	1 705 901

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		91 218	75	91 293
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		91 218	75	91 293
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 863	660	6 523
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 863	660	6 523

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	800 670
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	800 670

Dépréciation du fonds commercial : 89 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961			6 961
Amortissements incorporelles	6 961			6 961
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	201 161	23 215		224 377
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	366 147	20 279	5 054	381 371
- Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
Amortissements corporelles	569 642	43 494	5 054	608 081
AMORTISSEMENTS	576 602	43 494	5 054	615 042

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 339 855 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 285		27 285
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 388 313	2 388 313	
Autres	3 879 044	3 879 044	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 213	45 213	
Total	6 339 855	6 312 570	27 285
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées de manière individuelle (valeur d'inventaire < valeur comptable) selon les clients.

Produits à recevoir

	Montant
Clients Fact. A Etablir	581 324
Clients Fact. A Etablir Groupe	178 291
Avoirs A Recevoir	897 469
IJSS à Recevoir	3 917
Etat produits a recevoir	2 400
Total	1 663 401

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision / Créances Douteuses	155 860
TOTAL	155 860

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 155 859 euros.

Méthode d'évaluation de la dépréciation forfaitaire des créances clients :

Depuis l'exercice clos au 31/12/2018, les méthodes de calcul propres au groupe CANON, appliquent un taux moyen au solde des créances clients.

Le taux moyen est obtenu par le rapport des pertes sur créances (cumulées des deux derniers exercices et de la situation de pertes au 31 décembre N) sur les créances clients.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 456 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 15,20 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/09/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	4 169 348
Résultat de l'exercice précédent	-91 400
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 077 948
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	4 077 948
Total des affectations	4 077 948

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	456 000				456 000
Primes d'émission	1 987				1 987
Réserve légale	45 600				45 600
Report à Nouveau	4 169 348	4 077 948	4 077 948	4 169 348	4 077 948
Résultat de l'exercice	-91 400	91 400	86 769	-91 400	86 769
Total Capitaux Propres	4 581 535	4 169 348	4 164 717	4 077 948	4 668 304

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	159 109		85 589		73 520
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	31 684				31 684
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	190 793		85 589		105 204
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			85 589		

La société 3H Distribution applique les dispositions du règlement sur les passifs "règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes et les règles du groupe en la matière.

Les provisions pour Risques et Charges sont composées de litiges sociaux et d'une partie des engagements de fin de carrière (le solde non provisionné étant inscrit en Engagement Hors Bilan).

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 903 526 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 528	1 310 528		
Dettes fiscales et sociales	967 351	967 351		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 903	20 903		
Produits constatés d'avance	604 743	604 743		
Total	2 903 526	2 903 526		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs – Factures Non Parvenues	479 688
Dettes provis. Congés Payés	166 056
Personnel – autres charges à payer	133 635
Charges sociales / Congés Payés	74 319
Org. Sociaux Charges à Payer	53 030
CET – CFE et CV	8 041
Prov. Ch. fiscales sur CP et Primes	13 166
Autres impôts à Payer	35 025
Total	962 960

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	45 213		
Total	45 213		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constat,s d'avance	604 743		
Total	604 743		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Ventes de Matériels	5 682 231
Prestations et autres Produits	6 080 046
TOTAL	11 762 277

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 179	
Autres charges	30 000	
Provisions pour risques et charges		85 589
Charges sur exercices antérieurs	194 436	
TOTAL	227 615	85 589

Les charges exceptionnelles de l'exercice s'élèvent à 227 616 euros et se décomposent ainsi :

- Pénalités et amendes : 3 179 euros
- Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs : 194 437 euros
- Dommages et intérêts : 30 000 euros

Les produits exceptionnels de l'exercice s'élèvent à 85 589 euros et se décomposent ainsi :

- Reprise de provision pour risques et charges.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	228 796		228 796
+ Résultat exceptionnel	-142 027		-142 027
- Participations des salariés			
Résultat comptable	86 769		86 769
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 15 656 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	62 625
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	62 625
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	15 656
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SAS 3H DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA CANON FRANCE.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Nous signalons deux modifications de comptabilisation :

- Des remises exceptionnelles sont octroyées par CANON France afin de tenir compte de conditions de ventes particulières sur certains contrats importants. Jusque là ces remises étaient comptabilisées en subvention d'exploitation. A compter de l'exercice 2021 il a été décidé de les affecter comptablement en RRR obtenues (compte 609)
- Notre société octroi parfois des remises lors de l'obtention de nouveaux marchés. Ces remises jusqu'à présent comptabilisées en sous-traitance (compte 604) sont désormais comptabilisées en RRR accordées (compte 709)

Commissaires aux Comptes:

t

Les honoraires de certification portés en charge sont de 9 800 euros HT pour l'exercice.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Au 1er janvier 2022, la société a acquis auprès de CANON FRANCE des contrats de maintenance pour une valeur de 559 539 euros.

La crise sanitaire du covid-19 constaté a perturbé le marché de certaines matières / composants provenant d'Asie. La société est donc confrontée à des problèmes d'approvisionnements liées à la pénurie mondiale de composants électroniques.

Le conflit ukrainien n'a, à ce jour, pas d'incidence significative sur l'activité de la société.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49 personnes dont 5 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	12	
Ouvriers		
Total	49	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 242 447 euros

– Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 31 684 euros

Les Hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation 0.7%
- Taux de croissance des salaires :2%
- Age de départ en retraite 62 ans
- Taux de mobilité du personnel variable selon l'âge
- Table de mortalité : TH 2016–18 pour les Hommes et TH 2016–18 pour les femmes.
- Taux de charges sociales patronales : 50%
- Hypothèse de rendement de fonds : 2%

DETAIL DES COMPTES

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 – Concessions et droits similaires	6 960,50		6 960,50	6 960,50
28050000 – Amortis. concess. & droits simil.		6 960,50	-6 960,50	-6 960,50
	6 960,50	6 960,50		
Fonds commercial				
20700000 – Fonds commercial	800 670,43		800 670,43	800 670,43
29070000 – Provi. Dépréciation fds comm.		89 000,00	-89 000,00	-21 000,00
	800 670,43	89 000,00	711 670,43	779 670,43
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 – Instal.gales, agenct, am,nagt.div.	404 329,92		404 329,92	348 311,11
21830000 – Matériel de bureau	271 574,49		271 574,49	268 349,33
21841000 – Mobilier de bureau	192 747,03		192 747,03	166 635,90
21881000 – Matériel Atelier	2 333,43		2 333,43	2 333,43
28181000 – Amortis. instal. gales, agenct. div		224 376,63	-224 376,63	-201 161,19
28183000 – Amortis. mat. bureau et informat.		263 314,83	-263 314,83	-254 257,12
28184100 – Amort. Mobilier de bureau		118 056,43	-118 056,43	-111 889,80
28188100 – Amort. Matériel Atelier		2 333,43	-2 333,43	-2 333,43
	870 984,87	608 081,32	262 903,55	215 988,23
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
27510000 – Dépôts et Cautions	27 285,18		27 285,18	27 870,18
	27 285,18		27 285,18	27 870,18
ACTIF IMMOBILISE	1 705 900,98	704 041,82	1 001 859,16	1 023 528,84
Stocks				
Marchandises				
37100000 – Stock Marchandises	129 623,71		129 623,71	144 470,47
37110000 – Stock Marchandises (Market)	48 343,52		48 343,52	45 758,28
37200000 – Stock Pièces Détachées	523 875,45		523 875,45	73 741,59
37203000 – Stocks en Transit	310 245,77		310 245,77	602 125,00
37210000 – Stock Pièces Det. (Market)	11 095,76		11 095,76	5 609,84
37500000 – Stock Pièces Détachées				607 095,00
39710000 – Dépréciation Stock Matériels		46 547,52	-46 547,52	-34 704,60
39750000 – Dépréciation Stock Pièces détachées		458 305,76	-458 305,76	-312 055,84
	1 023 184,21	504 853,28	518 330,93	1 132 039,74
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41110000 – Clients	1 441 949,62		1 441 949,62	892 084,46
41120000 – Clients créditeurs				280 022,83
41600000 – Clients douteux ou litigieux	186 747,95		186 747,95	149 553,86
41811000 – Clients Fact. A Etablir	581 324,40		581 324,40	578 458,00
41812000 – Clients Fact. A Etablir Groupe	178 291,10		178 291,10	226 032,61
49100000 – Dépréciations comptes clients		155 859,54	-155 859,54	-124 889,43
	2 388 313,07	155 859,54	2 232 453,53	2 001 262,33
Fournisseurs débiteurs				
40110000 – Fournisseurs				539 088,75

Détail du Bilan

	Bruit	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
40981000 – Avoirs A Recevoir	897 468,79		897 468,79	774 621,40
	897 468,79		897 468,79	1 313 710,15
Personnel				
42570000 – Personnel avance				37,99
42871000 – IJSS à Recevoir	3 916,90		3 916,90	
	3 916,90		3 916,90	37,99
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44551000 – TVA à décaisser				0,25
44562000 – TVA déductible s/immobilisations	0,08		0,08	
44566000 – TVA déductible s/aut.biens et sces	8 707,97		8 707,97	
44566100 – TVA déductible sur achats	8 094,67		8 094,67	4 984,51
44567000 – Crédit de TVA à reporter				14 973,00
44571000 – TVA collectée	0,73		0,73	
44586000 – TVA sur factures non parvenues	77 177,16		77 177,16	280 168,32
44589000 – TVA sur Avoirs a Recevoir				1 060,00
	93 980,61		93 980,61	301 186,08
Autres créances				
44710000 – Taxe d'Apprentissage				927,74
44725000 – Formation Cont Vers Obligatoire				2 205,72
44865000 – Taxe Professionnelle				11 767,00
44871000 – Etat produits a recevoir	2 400,00		2 400,00	
45110000 – Compte courant Canon France	2 777 333,70		2 777 333,70	2 080 892,05
45515100 – CC Financier (Cash Pooling)	66 241,47		66 241,47	
45540000 – Compte Courant Canon France IF	37 703,00		37 703,00	165 152,00
46710000 – Autres comptes d,biteurs/cr,diteurs				61 017,60
	2 883 678,17		2 883 678,17	2 321 962,11
Divers				
Disponibilités				
51212000 – BNP				37 318,76
53100000 – Caisse Siege Social	133,26		133,26	133,26
	133,26		133,26	37 452,02
Charges constatées d'avance				
48600000 – Charges constatées d'avance	45 212,51		45 212,51	72 589,00
	45 212,51		45 212,51	72 589,00
ACTIF CIRCULANT	7 335 887,52	660 712,82	6 675 174,70	7 180 239,42
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 041 788,50	1 364 754,64	7 677 033,86	8 203 768,26

Détail du Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10131000 – Capital social	456 000,00	456 000,00
	456 000,00	456 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
10420000 – Primes de fusion	1 986,70	1 986,70
	1 986,70	1 986,70
Réserve légale		
10610000 – Réserve légale	45 600,00	45 600,00
	45 600,00	45 600,00
Report à nouveau		
11000000 – Report à nouveau (solde créditeur)	4 077 948,23	4 169 348,27
	4 077 948,23	4 169 348,27
Résultat de l'exercice	86 769,22	-91 400,04
CAPITAUX PROPRES	4 668 304,15	4 581 534,93
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
15110000 – Provisions pour litiges	73 520,00	159 109,00
	73 520,00	159 109,00
Provisions pour charges		
15300000 – Provisions pensions & obligat.simil	31 684,00	31 684,00
	31 684,00	31 684,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	105 204,00	190 793,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
41910000 – Clients – acomptes sur commandes		0,24
		0,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 – Fournisseurs	822 406,29	
40120000 – Fournisseurs co	8 434,09	
40811000 – Frs – Factures Non Parvenues	479 687,99	1 917 679,15
	1 310 528,37	1 917 679,15
Personnel		
42100000 – Personnel – rémunérations dues	340,11	670,91
42210000 – Personnel Comit, d'entreprise	7 640,79	3 489,29
42820000 – Dettes provis.Congés Payés	166 056,21	147 207,79
42860000 – Personnel – autres charges à payer	133 635,00	120 151,00
	307 672,11	271 518,99
Organismes sociaux		
43100000 – Sécurité sociale	68 905,84	83 567,75
43721000 – Mutuelle et Prévoyance	29 018,10	27 027,82
43731000 – Cotisation retraite	17 737,11	
43733000 – Retraites des cadres		18 751,74
43860000 – Charges sociales / Congés Payés	74 319,09	66 087,13
43867000 – Org.Sociaux Charges à Payer	53 030,00	52 956,00
	243 010,14	248 390,44
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44551000 – TVA à décaisser	64 496,75	

Détail du Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
44562000 – TVA déductible s/immobilisations		1 210,00
44566000 – TVA déductible s/aut.biens et sces		59,92
44571000 – TVA collectée		0,15
44587000 – TVA sur factures à Etablir	126 602,58	134 078,91
44588000 – TVA Sur Av. A Recevoir		129 314,60
44589000 – TVA sur Avoirs a Recevoir	149 578,13	
	340 677,46	264 663,58
Autres dettes fiscales et sociales		
44210000 – Prélèvement à la source IR	8 152,78	9 738,50
44710000 – Taxe d'Apprentissage	1 495,39	
44725000 – Formation Cont Vers Obligatoire	771,23	
44730000 – Effort de Construction	9 340,72	
44861000 – CET – CFE et CV	8 041,00	
44868000 – Prov. Ch. fiscales sur CP et Primes	13 165,57	12 298,09
44869000 – Autres impots a Payer	35 025,00	11 438,00
	75 991,69	33 474,59
Dettes fiscales et sociales	967 351,40	818 047,60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
40400000 – Fournisseur Immobilisation		42 519,40
		42 519,40
Autres dettes		
41981000 – R.R.R A Accorder Avoir		6 360,00
46720000 – Crediturs divers	16 000,00	
46722000 – Autres Creditur Divers	4 902,94	4 902,94
	20 902,94	11 262,94
Produits constatés d'avance		
48700000 – Produits constat,s d'avance	604 743,00	641 931,00
	604 743,00	641 931,00
DETTES	2 903 525,71	3 431 440,33
TOTAL PASSIF	7 677 033,86	8 203 768,26

Détail Soldes intermédiaires de Gestion

	31/12/21	%	31/12/20	%	Réq(€)	Réq(%)
Ventes de marchandises						
70703000 – Ventes de Matériels	5 682 230,84	100,00	5 302 253,00	100,00	379 977,84	7,17
	5 682 230,84	100,00	5 302 253,00	100,00	379 977,84	7,17
Coût d'achats marchandises vendues						
60370000 – Variat. stocks marchandises	464 025,75	8,17	-282 348,00	-5,33	746 373,75	-264,35
60375000 – Variation Stock Pieces Detachees	-8 409,78	-0,15	241 545,00	4,56	-249 954,78	-103,48
60711300 – Achats Matériels Neufs	4 438 386,69	78,11	3 888 167,00	73,33	550 219,69	14,15
60716300 – Achats Pieces Detachees	1 728 108,75	30,41	1 780 428,00	33,58	-52 319,25	-2,94
60970000 – R.R.R obtenus s/ach.de marchandises	-758 505,00	-13,35	-654 976,00	-12,35	-103 529,00	15,81
60971000 – Remises Recues / Aide à la vente	-1 083 343,00	-19,07			-1 083 343,00	
	4 780 263,41	84,13	4 972 816,00	93,79	-192 552,59	-3,87
MARGE COMMERCIALE	901 967,43	15,87	329 437,00	6,21	572 530,43	173,79
Production vendue						
70403000 – Prestation Interventions SAV	14 620,10	0,24	16 845,00	0,27	-2 224,90	-13,21
70603000 – Prestations contrats	5 953 784,63	97,92	5 601 483,00	89,98	352 301,63	6,29
70850000 – Ports et frais accessoires	74 136,51	1,22	68 645,00	1,10	5 491,51	8,00
70861000 – Commissions Apporteurs recue	581 470,54	9,56	538 291,00	8,65	43 179,54	8,02
70960100 – Remise / Résiliations Anticipées	-543 966,03	-8,95			-543 966,03	
	6 080 045,75	100,00	6 225 264,00	100,00	-145 218,25	-2,33
Cie de matières et sous-traitance						
60410000 – Indemnité de Resiliation Anticipée			1 180 842,00	18,97	-1 180 842,00	-100,00
60430000 – Sous-traitance interventions Tec	42 454,38	0,70	39 820,00	0,64	2 634,38	6,62
60440000 – Ss-traitance Prestation Consulting	1 121 876,60	18,45	1 112 824,00	17,88	9 052,60	0,81
60460000 – Prest. Services Adosées	569 709,56	9,37	573 807,00	9,22	-4 097,44	-0,71
60825000 – Coûts de Transports ELC	75 941,21	1,25	46 423,00	0,75	29 518,21	63,59
	1 809 981,75	29,77	2 953 716,00	47,45	-1 143 734,25	-38,72
MARGE DE PRODUCTION	4 270 064,00	70,23	3 271 548,00	52,55	998 516,00	30,52
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	11 762 276,59	100,00	11 527 517,00	100,00	234 759,59	2,04
MARGE BRUTE GLOBALE	5 172 031,43	43,97	3 600 985,00	31,24	1 571 046,43	43,63
Autres achats et charges externes						
60610000 – Achats fournitures non stockable	16 487,32	0,14	13 119,00	0,11	3 368,32	25,68
60631000 – Petit Outillage – Fournitures	7 259,50	0,06	4 164,00	0,04	3 095,50	74,34
60639000 – Petit materiel de bureau	365,64		816,00	0,01	-450,36	-55,19
60640000 – Achats fournitures administratives	8 720,53	0,07	7 126,00	0,06	1 594,53	22,38
61152000 – Installations Materiel en clientele	258 977,33	2,20	251 943,00	2,19	7 034,33	2,79
61160000 – Prestation de Distribution	157,74				157,74	
61172000 – Collecte cartouches usagées			29,00		-29,00	-100,00
61320000 – Locations immobilières	175 056,63	1,49	160 675,00	1,39	14 381,63	8,95
61354000 – Location Vehicules LD	161 889,46	1,38	164 710,00	1,43	-2 820,54	-1,71
61450000 – Frais gardiennages & surveillance	964,49	0,01	407,00		557,49	136,98
61520000 – Entretien immobilier	2 702,86	0,02	-340,00		3 042,86	-894,96
61530000 – Entretien reparation locaux	21 855,08	0,19	26 241,00	0,23	-4 385,92	-16,71
61551000 – Entretien Rep. Materiel Mobilier	2 523,60	0,02	2 524,00	0,02	-0,40	-0,02
61552000 – Entretien du matériel informatique	350,00				350,00	

Détail Soldes intermédiaires de Gestion

	31/12/21	%	31/12/20	%	Rcl(€)	Rcl(%)
61555000 – Entretien vehicules	9 127,80	0,08	22 217,00	0,19	-13 089,20	-58,92
61610000 – Assurances multirisques	1 250,00	0,01	1 155,00	0,01	95,00	8,23
61660000 – Assurance Vehicules	37 595,57	0,32	27 036,00	0,23	10 559,57	39,06
61810000 – Abonnements document GLE	188,69		185,00		3,69	1,99
62110000 – Personnel interimaire	96 169,63	0,82	6 333,00	0,05	89 836,63	NS
62140000 – Personnel detache ou prete	179 196,57	1,52	177 350,00	1,54	1 846,57	1,04
62260000 – Honoraires			5 000,00	0,04	-5 000,00	-100,00
62261000 – Honoraires	-4 000,00	-0,03	2 053,00	0,02	-6 053,00	-294,84
62267000 – Honoraires auditeurs	16 613,65	0,14	19 182,00	0,17	-2 568,35	-13,39
62268000 – Honoraires comptables	48 498,11	0,41	76 911,00	0,67	-28 412,89	-36,94
62269000 – Autres honoraires	11 523,92	0,10			11 523,92	
62270000 – Frais d'actes et contentieux	752,40	0,01	739,00	0,01	13,40	1,81
62331000 – Foires Exposition siege	300,00		646,00	0,01	-346,00	-53,56
62338000 – Support clientele pub	3 260,00	0,03	7 450,00	0,06	-4 190,00	-56,24
62339000 – Support clientele publicite	513,88		639,00	0,01	-125,12	-19,58
62341000 – Cadeaux clients	341,80		463,00		-121,20	-26,18
62346000 – Animations commerciaux	28 804,75	0,24	18 905,00	0,16	9 899,75	52,37
62362000 – Documentation	29,90		39,00		-9,10	-23,33
62372000 – Espaces pub	14,90		155,00		-140,10	-90,39
62380000 – Publicite Lieu de Vente	3 725,00	0,03	9 145,00	0,08	-5 420,00	-59,27
62421000 – Transports sur ventes	19 524,48	0,17	28 797,00	0,25	-9 272,52	-32,20
62510000 – Voyages et déplacements	59 271,05	0,50	55 180,00	0,48	4 091,05	7,41
62515000 – Voyages et déplacements stages			447,00		-447,00	-100,00
62520000 – Indemnites vehicule sur paye	27 069,62	0,23	14 550,00	0,13	12 519,62	86,05
62540000 – Frais de carburant	90 275,17	0,77	68 883,00	0,60	21 392,17	31,06
62560000 – Missions	5 347,23	0,05	1 253,00	0,01	4 094,23	326,75
62565000 – Frais de reunions	-4 185,80	-0,04	14 578,00	0,13	-18 763,80	-128,71
62570000 – Receptions Tiers	1 502,31	0,01	1 645,00	0,01	-142,69	-8,67
62580000 – Indem. Journ. Forfait sur paye	91 036,60	0,77	73 493,00	0,64	17 543,60	23,87
62610000 – Timbres frais mandats	6 775,40	0,06	7 866,00	0,07	-1 090,60	-13,86
62620000 – Telephone	3 092,52	0,03	1 850,00	0,02	1 242,52	67,16
62622000 – Telephone lignes speciales info	33,27		3 658,00	0,03	-3 624,73	-99,09
62625000 – Telephones portables	12 071,27	0,10	7 782,00	0,07	4 289,27	55,12
62780000 – Prestations de services bancaires	4 751,76	0,04	9 391,00	0,08	-4 639,24	-49,40
62840000 – Frais de recrutement de personnel	22 474,00	0,19	10 325,00	0,09	12 149,00	117,67
62850000 – Serv. externalise courrier	90 001,87	0,77	92 495,00	0,80	-2 493,13	-2,70
	1 520 257,50	12,92	1 399 210,00	12,14	121 047,50	8,65
VALEUR AJOUTEE	3 651 773,93	31,05	2 201 775,00	19,10	1 449 998,93	65,86
Subventions d'exploitation						
74000000 – Subventions d'exploitation			865 776,00	7,51	-865 776,00	-100,00
			865 776,00	7,51	-865 776,00	-100,00
Impôts, taxes et verst assimilés						
63310000 – Versement de transport	32 035,94	0,27	27 473,00	0,24	4 562,94	16,61
63320000 – Allocation logement	10 378,88	0,09	8 722,00	0,08	1 656,88	19,00
63330000 – Formation continue (organisme)	10 512,80	0,09	1 115,00	0,01	9 397,80	842,85
63335000 – Formation continue 0.9%	20 757,28	0,18	17 443,00	0,15	3 314,28	19,00
63340000 – Effort de construction	9 340,72	0,08	-9 019,00	-0,08	18 359,72	-203,57
63350000 – Taxe d'apprentissage (verst lib,r.)	14 114,72	0,12	12 266,00	0,11	1 848,72	15,07

Détail Soldes intermédiaires de Gestion

	31/12/21	%	31/12/20	%	Rélatif	Rélatif(%)
63380000 – Charges fiscales s / CP	867,48	0,01	1 007,00	0,01	-139,52	-13,86
63511000 – Contrib. économique territoriale	61 340,00	0,52	63 873,00	0,55	-2 533,00	-3,97
63512000 – Taxes foncières	23 612,50	0,20	19 650,00	0,17	3 962,50	20,17
63514000 – Taxes sur les véhicules sociétés	5 020,00	0,04	3 838,00	0,03	1 182,00	30,80
63540000 – Vignettes automobiles	2 254,00	0,02			2 254,00	
63780000 – Taxes diverses	12 100,00	0,10	8 494,00	0,07	3 606,00	42,45
	202 334,32	1,72	154 862,00	1,34	47 472,32	30,65
Charges de personnel						
64111000 – Salaires et appointements	1 364 074,72	11,60	1 292 823,00	11,22	71 251,72	5,51
64111100 – Salaires Heures supplémentaires	255,59		215,00		40,59	18,88
64112000 – Autres éléments imposables	25 332,61	0,22	-75 621,00	-0,66	100 953,61	-133,50
64112200 – Primes Technique et autres fonction	53 535,24	0,46	43 955,00	0,38	9 580,24	21,80
64113000 – Prov. Prime Technique et aut. Fonct	-7 201,00	-0,06	7 200,00	0,06	-14 401,00	-200,01
64116000 – Prov. Com. S/ Ventes	7 375,00	0,06	-1 995,00	-0,02	9 370,00	-469,67
64117000 – Com. S/ Vente payées	516 733,29	4,39	396 129,00	3,44	120 604,29	30,45
64121000 – Provisions congés payés	18 848,42	0,16	16 705,00	0,14	2 143,42	12,83
64125000 – Règlements CP Indem. Comp.	75 661,30	0,64	59 605,00	0,52	16 056,30	26,94
64141000 – Indemn. journ. Secu. Sociales	-13 989,16	-0,12	-1 194,00	-0,01	-12 795,16	NS
64146000 – Indemnités non imposables	1 679,38	0,01	3 647,00	0,03	-1 967,62	-53,95
64149000 – Indemnités de licenciement	47 744,96	0,41	4 160,00	0,04	43 584,96	NS
64510000 – Cotisations URSSAF	485 189,65	4,12	397 985,00	3,45	87 204,65	21,91
64530000 – Cotisations aux caisses de retraite	162 521,77	1,38	126 841,00	1,10	35 680,77	28,13
64540000 – Cotisations Polc Emploi	87 179,26	0,74	73 260,00	0,64	13 919,26	19,00
64555000 – Charges sociales s / CP	8 231,96	0,07	7 361,00	0,06	870,96	11,83
64557000 – Charges sociales sur provision	74,00		-3 008,00	-0,03	3 082,00	-102,46
64720000 – Frais Comité Entreprise	4 151,50	0,04	17 989,00	0,16	-13 837,50	-76,92
64740000 – Dotations œuvres sociales	13 310,00	0,11			13 310,00	
64751000 – Médecine du travail – pharmacie	85 140,25	0,72	77 840,00	0,68	7 300,25	9,38
64820000 – Tickets restaurant	13 385,21	0,11	11 144,00	0,10	2 241,21	20,11
	2 949 233,95	25,07	2 455 041,00	21,30	494 192,95	20,13
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	500 205,66	4,25	457 648,00	3,97	42 557,66	9,30
Reprises s/ charges et Transferts						
78173000 – Repris. prov.deprec. stocks	306 446,00	2,61	16 705,00	0,14	289 741,00	NS
78173200 – Reprise Prov. Stock Soft			136 681,00	1,19	-136 681,00	-100,00
78174000 – Repris. prov. deprec. créances	5 810,06	0,05	3 295,00	0,03	2 515,06	76,33
79120000 – Transfert Ch. Remboursement C			328,00		-328,00	-100,00
79130000 – Transfert affectant valeur ajoutée			24 573,00	0,21	-24 573,00	-100,00
	312 256,06	2,65	181 582,00	1,58	130 674,06	71,96
Autres produits						
75820000 – Produits Divers de Gestion	993,54	0,01	97,00		896,54	924,27
75860000 – Participation versée sur véhicules	26 506,61	0,23	23 686,00	0,21	2 820,61	11,91
75870000 – Participation salariale Tickets Resta	5 548,80	0,05	4 554,00	0,04	994,80	21,84
75890000 – Remboursement			3 242,00	0,03	-3 242,00	-100,00
	33 048,95	0,28	31 579,00	0,27	1 469,95	4,65
Dot. amortissements et provisions						
68113000 – Dot. Amt Prov/Matériel de Bureau	11 220,93	0,10	7 376,00	0,06	3 844,93	52,13
68116000 – Dot. Amt Prov/Installations	23 215,44	0,20	19 621,00	0,17	3 594,44	18,32
68118000 – Dot. Amt Prov / Matériel info	9 057,71	0,08	12 122,00	0,11	-3 064,29	-25,28

Détail Soldes intermédiaires de Gestion

	31/12/21	%	31/12/20	%	Ré(N)	Ré(%)
68161000 – Dot. prov. s/immobil. incorporel.	68 000,00	0,58			68 000,00	
68173000 – Dot. prov. dépréc. stocks	464 538,84	3,95			464 538,84	
68174000 – Dot. prov. d,pr,c. cr,ances clients	36 780,17	0,31	8 043,00	0,07	28 737,17	357,29
	612 813,09	5,21	47 162,00	0,41	565 651,09	NS
Autres charges						
65800000 – Charges diverses gestion courante			12,04		-12,04	-100,00
65820000 – Charges Div. de Gestion Courante	3 997,18	0,03			3 997,18	
	3 997,18	0,03	12,04		3 985,14	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	228 700,40	1,94	623 634,96	5,41	-394 934,56	-63,33
Produits financiers						
76800000 – Autres produits financiers	95,91		96,00		-0,09	-0,09
	95,91		96,00		-0,09	-0,09
Charges financières						
66600000 – Pertes de change			15,00		-15,00	-100,00
			15,00		-15,00	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMP	228 796,31	1,95	623 715,96	5,41	-394 919,65	-63,32
Produits exceptionnels						
78750000 – Repris.s/prov.risques charges excep	85 589,00	0,73			85 589,00	
	85 589,00	0,73			85 589,00	
Charges exceptionnelles						
67120000 – Penalites et amendes	3 179,49	0,03	11 056,00	0,10	-7 876,51	-71,24
67200000 – Charges sur exercices ant,rieurs	194 436,60	1,65	688 925,00	5,98	-494 488,40	-71,78
67881000 – Charges exceptionnelles diverses	30 000,00	0,26	15 135,00	0,13	14 865,00	98,22
	227 616,09	1,94	715 116,00	6,20	-487 499,91	-68,17
Résultat exceptionnel	-142 027,09	-1,21	-715 116,00	-6,20	573 088,91	-80,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	86 769,22	0,74	-91 400,04	-0,79	178 169,26	-194,93

Détail du compte de résultat

	31/12/21	%	31/12/20	%	Ré(Δ)	Ré(%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
70703000 – Ventes de Matériels	5 682 230,84	48,31	5 302 253,00	46,00	379 977,84	7,17
	5 682 230,84	48,31	5 302 253,00	46,00	379 977,84	7,17
Production vendue						
70403000 – Prestation Interventions SAV	14 620,10	0,12	16 845,00	0,15	-2 224,90	-13,21
70603000 – Prestations contrats	5 953 784,63	50,62	5 601 483,00	48,59	352 301,63	6,29
70850000 – Ports et frais accessoires	74 136,51	0,63	68 645,00	0,60	5 491,51	8,00
70861000 – Commissions Apporteurs recue	581 470,54	4,94	538 291,00	4,67	43 179,54	8,02
70960100 – Remise / Résiliations Anticipées	-543 966,03	-4,62			-543 966,03	
	6 080 045,75	51,69	6 225 264,00	54,00	-145 218,25	-2,33
Subventions d'exploitation						
74000000 – Subventions d'exploitation			865 776,00	7,51	-865 776,00	-100,00
			865 776,00	7,51	-865 776,00	-100,00
Autres produits						
75820000 – Produits Divers de Gestion	993,54	0,01	97,00		896,54	924,27
75860000 – Participation versée sur véhicules	26 506,61	0,23	23 686,00	0,21	2 820,61	11,91
75870000 – Participation salarie Tickets Resta	5 548,80	0,05	4 554,00	0,04	994,80	21,84
75890000 – Remboursement			3 242,00	0,03	-3 242,00	-100,00
78173000 – Repris. prov.deprec. stocks	306 446,00	2,61	16 705,00	0,14	289 741,00	NS
78173200 – Reprise Prov. Stock Soft			136 681,00	1,19	-136 681,00	-100,00
78174000 – Repris.prov. deprec. creances	5 810,06	0,05	3 295,00	0,03	2 515,06	76,33
79120000 – Transfert Ch. Remboursement C			328,00		-328,00	-100,00
79130000 – Transfert affectant valeur ajout,e			24 573,00	0,21	-24 573,00	-100,00
	345 305,01	2,94	213 161,00	1,85	132 144,01	61,99
Total	12 107 581,60	102,94	12 606 454,00	109,36	-498 872,40	-3,96
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
60711300 – Achats Matériels Neufs	4 438 386,69	37,73	3 888 167,00	33,73	550 219,69	14,15
60716300 – Achats Pieces Detachees	1 728 108,75	14,69	1 780 428,00	15,45	-52 319,25	-2,94
60970000 – R.R.R.obtenus s/ach.de marchandises	-758 505,00	-6,45	-654 976,00	-5,68	-103 529,00	15,81
60971000 – Remises Recues / Aide à la vente	-1 083 343,00	-9,21			-1 083 343,00	
	4 324 647,44	36,77	5 013 619,00	43,49	-688 971,56	-13,74
Variation de stock (m/ses)						
60370000 – Variat. stocks marchandises	464 025,75	3,95	-282 348,00	-2,45	746 373,75	-264,35
60375000 – Variation Stock Pieces Detachees	-8 409,78	-0,07	241 545,00	2,10	-249 954,78	-103,48
	455 615,97	3,87	-40 803,00	-0,35	496 418,97	NS
Achats de m.p & aut.approv.						
60825000 – Couts de Transports ELC	75 941,21	0,65	46 423,00	0,40	29 518,21	63,59
	75 941,21	0,65	46 423,00	0,40	29 518,21	63,59
Autres achats & charges externes						
60410000 – Indemnité de Resiliation Anticipee			1 180 842,00	10,24	-1 180 842,00	-100,00
60430000 – Sous-traitance interventions Tec	42 454,38	0,36	39 820,00	0,35	2 634,38	6,62
60440000 – Ss-traitance Prestation Consulting	1 121 876,60	9,54	1 112 824,00	9,65	9 052,60	0,81
60460000 – Prest. Services Adossees	569 709,56	4,84	573 807,00	4,98	-4 097,44	-0,71
60610000 – Achats fournitures non stockable	16 487,32	0,14	13 119,00	0,11	3 368,32	25,68
60631000 – Petit Outillage – Fournitures	7 259,50	0,06	4 164,00	0,04	3 095,50	74,34
60639000 – Petit materiel de bureau	365,64		816,00	0,01	-450,36	-55,19

Détail du compte de résultat

	31/12/21	%	31/12/20	%	Rel(Δ)	Rel(%)
60640000 – Achats fournitures administratives	8 720,53	0,07	7 126,00	0,06	1 594,53	22,38
61152000 – Installations Materiel en clientele	258 977,33	2,20	251 943,00	2,19	7 034,33	2,79
61160000 – Prestation de Distribution	157,74				157,74	
61172000 – Collecte cartouches usages			29,00		-29,00	-100,00
61320000 – Locations immobilieres	175 056,63	1,49	160 675,00	1,39	14 381,63	8,95
61354000 – Location Vehicules LD	161 889,46	1,38	164 710,00	1,43	-2 820,54	-1,71
61450000 – Frais gardiennages & surveillance	964,49	0,01	407,00		557,49	136,98
61520000 – Entretien immobilier	2 702,86	0,02	-340,00		3 042,86	-894,96
61530000 – Entretien reparation locaux	21 855,08	0,19	26 241,00	0,23	-4 385,92	-16,71
61551000 – Entretien Rep. Materiel Mobilier	2 523,60	0,02	2 524,00	0,02	-0,40	-0,02
61552000 – Entretien du matériel informatique	350,00				350,00	
61555000 – Entretien vehicules	9 127,80	0,08	22 217,00	0,19	-13 089,20	-58,92
61610000 – Assurances multirisques	1 250,00	0,01	1 155,00	0,01	95,00	8,23
61660000 – Assurance Vehicules	37 595,57	0,32	27 036,00	0,23	10 559,57	39,06
61810000 – Abonnements document GLE	188,69		185,00		3,69	1,99
62110000 – Personnel interimaire	96 169,63	0,82	6 333,00	0,05	89 836,63	NS
62140000 – Personnel detache ou prete	179 196,57	1,52	177 350,00	1,54	1 846,57	1,04
62260000 – Honoraires			5 000,00	0,04	-5 000,00	-100,00
62261000 – Honoraires	-4 000,00	-0,03	2 053,00	0,02	-6 053,00	-294,84
62267000 – Honoraires auditeurs	16 613,65	0,14	19 182,00	0,17	-2 568,35	-13,39
62268000 – Honoraires comptables	48 498,11	0,41	76 911,00	0,67	-28 412,89	-36,94
62269000 – Autres honoraires	11 523,92	0,10			11 523,92	
62270000 – Frais d'actes et contentieux	752,40	0,01	739,00	0,01	13,40	1,81
62331000 – Foires Exposition siege	300,00		646,00	0,01	-346,00	-53,56
62338000 – Support clientele pub	3 260,00	0,03	7 450,00	0,06	-4 190,00	-56,24
62339000 – Support clientele publicite	513,88		639,00	0,01	-125,12	-19,58
62341000 – Cadeaux clients	341,80		463,00		-121,20	-26,18
62346000 – Animations commerciaux	28 804,75	0,24	18 905,00	0,16	9 899,75	52,37
62362000 – Documentation	29,90		39,00		-9,10	-23,33
62372000 – Espaces pub	14,90		155,00		-140,10	-90,39
62380000 – Publicite Lieu de Vente	3 725,00	0,03	9 145,00	0,08	-5 420,00	-59,27
62421000 – Transports sur ventes	19 524,48	0,17	28 797,00	0,25	-9 272,52	-32,20
62510000 – Voyages et déplacements	59 271,05	0,50	55 180,00	0,48	4 091,05	7,41
62515000 – Voyages et déplacements stages			447,00		-447,00	-100,00
62520000 – Indemnites vehicule sur paye	27 069,62	0,23	14 550,00	0,13	12 519,62	86,05
62540000 – Frais de carburant	90 275,17	0,77	68 883,00	0,60	21 392,17	31,06
62560000 – Missions	5 347,23	0,05	1 253,00	0,01	4 094,23	326,75
62565000 – Frais de reunions	-4 185,80	-0,04	14 578,00	0,13	-18 763,80	-128,71
62570000 – Receptions Tiers	1 502,31	0,01	1 645,00	0,01	-142,69	-8,67
62580000 – Indem. Journ. Forfait sur paye	91 036,60	0,77	73 493,00	0,64	17 543,60	23,87
62610000 – Timbres frais mandats	6 775,40	0,06	7 866,00	0,07	-1 090,60	-13,86
62620000 – Telephone	3 092,52	0,03	1 850,00	0,02	1 242,52	67,16
62622000 – Telephone lignes speciales info	33,27		3 658,00	0,03	-3 624,73	-99,09
62625000 – Telephones portables	12 071,27	0,10	7 782,00	0,07	4 289,27	55,12
62780000 – Prestations de services bancaires	4 751,76	0,04	9 391,00	0,08	-4 639,24	-49,40
62840000 – Frais de recrutement de personnel	22 474,00	0,19	10 325,00	0,09	12 149,00	117,67
62850000 – Serv. externalise courrier	90 001,87	0,77	92 495,00	0,80	-2 493,13	-2,70
	3 254 298,04	27,67	4 306 503,00	37,36	-1 052 204,96	-24,43
Total	8 110 502,66	68,95	9 325 742,00	80,90	-1 215 239,34	-13,03

Détail du compte de résultat

	31/12/21	%	31/12/20	%	Rct(N)	Rct(P)
MARGE SUR M/SES & MAT	3 997 078,94	33,98	3 280 712,00	28,46	716 366,94	21,84
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63310000 – Versement de transport	32 035,94	0,27	27 473,00	0,24	4 562,94	16,61
63320000 – Allocation logement	10 378,88	0,09	8 722,00	0,08	1 656,88	19,00
63330000 – Formation continue (organisme)	10 512,80	0,09	1 115,00	0,01	9 397,80	842,85
63335000 – Formation continue 0.9%	20 757,28	0,18	17 443,00	0,15	3 314,28	19,00
63340000 – Effort de construction	9 340,72	0,08	-9 019,00	-0,08	18 359,72	-203,57
63350000 – Taxe d'apprentissage (verst lib.r.)	14 114,72	0,12	12 266,00	0,11	1 848,72	15,07
63380000 – Charges fiscales s / CP	867,48	0,01	1 007,00	0,01	-139,52	-13,86
63511000 – Contrib. économique territoriale	61 340,00	0,52	63 873,00	0,55	-2 533,00	-3,97
63512000 – Taxes foncières	23 612,50	0,20	19 650,00	0,17	3 962,50	20,17
63514000 – Taxes sur les véhicules sociétés	5 020,00	0,04	3 838,00	0,03	1 182,00	30,80
63540000 – Vignettes automobiles	2 254,00	0,02			2 254,00	
63780000 – Taxes diverses	12 100,00	0,10	8 494,00	0,07	3 606,00	42,45
	202 334,32	1,72	154 862,00	1,34	47 472,32	30,65
Salaires et Traitements						
64111000 – Salaires et appointements	1 364 074,72	11,60	1 292 823,00	11,22	71 251,72	5,51
64111100 – Salaires Heures supplémentaires	255,59		215,00		40,59	18,88
64112000 – Autres éléments imposables	25 332,61	0,22	-75 621,00	-0,66	100 953,61	-133,50
64112200 – Primes Technique et autres fonction	53 535,24	0,46	43 955,00	0,38	9 580,24	21,80
64113000 – Prov. Prime Technique et aut. Fonct	-7 201,00	-0,06	7 200,00	0,06	-14 401,00	-200,01
64116000 – Prov. Com. S/ Ventes	7 375,00	0,06	-1 995,00	-0,02	9 370,00	-469,67
64117000 – Com. S/ Vente payées	516 733,29	4,39	396 129,00	3,44	120 604,29	30,45
64121000 – Provisions congés payés	18 848,42	0,16	16 705,00	0,14	2 143,42	12,83
64125000 – Règlements CP Indem. Comp.	75 661,30	0,64	59 605,00	0,52	16 056,30	26,94
64141000 – Indemn. journ. Secu. Sociales	-13 989,16	-0,12	-1 194,00	-0,01	-12 795,16	NS
64146000 – Indemnités non imposables	1 679,38	0,01	3 647,00	0,03	-1 967,62	-53,95
64149000 – Indemnités de licenciement	47 744,96	0,41	4 160,00	0,04	43 584,96	NS
	2 090 050,35	17,77	1 745 629,00	15,14	344 421,35	19,73
Charges sociales						
64510000 – Cotisations URSSAF	485 189,65	4,12	397 985,00	3,45	87 204,65	21,91
64530000 – Cotisations aux caisses de retraite	162 521,77	1,38	126 841,00	1,10	35 680,77	28,13
64540000 – Cotisations Pole Emploi	87 179,26	0,74	73 260,00	0,64	13 919,26	19,00
64555000 – Charges sociales s / CP	8 231,96	0,07	7 361,00	0,06	870,96	11,83
64557000 – Charges sociales sur provision	74,00		-3 008,00	-0,03	3 082,00	-102,46
64720000 – Frais Comité Entreprise	4 151,50	0,04	17 989,00	0,16	-13 837,50	-76,92
64740000 – Dotations œuvres sociales	13 310,00	0,11			13 310,00	
64751000 – Médecine du travail – pharmacie	85 140,25	0,72	77 840,00	0,68	7 300,25	9,38
64820000 – Tickets restaurant	13 385,21	0,11	11 144,00	0,10	2 241,21	20,11
	859 183,60	7,30	709 412,00	6,15	149 771,60	21,11
Amortissements et provisions						
68113000 – Dot. Amt Prov/Matériel de Bureau	11 220,93	0,10	7 376,00	0,06	3 844,93	52,13
68116000 – Dot. Amt Prov/Installations	23 215,44	0,20	19 621,00	0,17	3 594,44	18,32
68118000 – Dot. Amt Prov / Matériel info	9 057,71	0,08	12 122,00	0,11	-3 064,29	-25,28
68161000 – Dot. prov. s/immobil. incorporel.	68 000,00	0,58			68 000,00	
68173000 – Dot. prov. dépréc. stocks	464 538,84	3,95			464 538,84	
68174000 – Dot. prov. d,pr,c. cr,ances clients	36 780,17	0,31	8 043,00	0,07	28 737,17	357,29

Détail du compte de résultat

	31/12/21	%	31/12/20	%	Rct(Δ)	Rct(%)
	612 813,09	5,21	47 162,00	0,41	565 651,09	NS
Autres charges						
65800000 – Charges diverses gestion courante			12,04		-12,04	-100,00
65820000 – Charges Div. de Gestion Courante	3 997,18	0,03			3 997,18	
	3 997,18	0,03	12,04		3 985,14	NS
Total	3 768 378,54	32,04	2 657 077,04	23,05	1 111 301,50	41,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	228 700,40	1,94	623 634,96	5,41	-394 934,56	-63,33
Produits financiers						
76800000 – Autres produits financiers	95,91		96,00		-0,09	-0,09
	95,91		96,00		-0,09	-0,09
Charges financières						
66600000 – Pertes de change			15,00		-15,00	-100,00
			15,00		-15,00	-100,00
Résultat financier	95,91		81,00		14,91	18,41
RESULTAT COURANT	228 796,31	1,95	623 715,96	5,41	-394 919,65	-63,32
Produits exceptionnels						
78750000 – Repris.s/prov.risques charges excep	85 589,00	0,73			85 589,00	
	85 589,00	0,73			85 589,00	
Charges exceptionnelles						
67120000 – Penalites et amendes	3 179,49	0,03	11 056,00	0,10	-7 876,51	-71,24
67200000 – Charges sur exercices ant,rieurs	194 436,60	1,65	688 925,00	5,98	-494 488,40	-71,78
67881000 – Charges exceptionnelles diverses	30 000,00	0,26	15 135,00	0,13	14 865,00	98,22
	227 616,09	1,94	715 116,00	6,20	-487 499,91	-68,17
Résultat exceptionnel	-142 027,09	-1,21	-715 116,00	-6,20	573 088,91	-80,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	86 769,22	0,74	-91 400,04	-0,79	178 169,26	-194,93

3H DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 456.000 euros
Siège social : Rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 Bron
330 631 433 RCS Lyon

Rapport de gestion à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Cher Associé,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous allons vous rendre compte des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués, ou mis à votre disposition, dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Le Commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes les informations relatives à la régularité et la sincérité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Les différentes informations telles que prévues par la réglementation sont reprises successivement ci-après.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation de la société durant l'exercice écoulé et résultats

Les documents financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font ressortir un chiffre d'affaires net de 11.762.276 euros, contre 11.527.516 euros au titre de l'exercice précédent, pour un résultat bénéficiaire de 86.769 euros, contre une perte de -91.400 euros au titre de l'exercice précédent.

Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Même si 2020 restera l'année hors norme, l'année 2021 a été marquée par de nombreux soubresauts et challenges. Dans ce contexte de reprise mondiale, l'entreprise a su garder une organisation agile compte tenu du contexte incertain lié à l'évolution et à la circulation du COVID tout au long de l'année 2021.

L'année 2021 a été marquée aussi par la croissance du coût de l'énergie, l'explosion du prix du Fret et la dégradation des délais de livraisons.

Même si annoncée, notre entreprise a du surtout faire face dès Q3 à la pénurie des semi-conducteurs.

Événements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

L'exercice social a de nouveau été marqué par la pandémie de Covid-19, étant précisé que les conséquences de cette pandémie ne sont pas de nature à remettre en cause la continuité de l'exploitation de la société.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, aux termes d'un procès-verbal en date du 29 septembre 2021, l'associé unique a pris acte de la cessation du mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire exercé par la société Ernst & Young et Autres et de la cessation du

mandat de co-Commissaire aux comptes suppléant exercé par la société Auditex, et a décidé de ne pas procéder à leur remplacement, la société n'y étant pas légalement tenue.

Identifiée sur l'exercice 2021, l'analyse complète des comptes fournisseurs a fait ressortir une régularisation complémentaire de 194ke, dépenses comptabilisées en charges exceptionnelles sur les comptes 2021.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aux termes d'un procès-verbal en date du 28 janvier 2022, l'associé unique a nommé la société Canon France en qualité de Directeur Général à compter de cette date et sans limitation de durée, étant précisé que Monsieur Ariel Oliel a été désigné en qualité de représentant permanent de la société Canon France dans le cadre de ses fonctions de Directeur Général de la société 3H Distribution.

Les conséquences indirectes du conflit Ukrainien sur notre entreprise se traduisent par une poursuite de la pénurie des semi-conducteurs (le gaz néon utilisé dans leur fabrication est produit en Ukraine). Cette pénurie génère des livraisons de matériel au compte-goutte et des délais de livraisons sans précédent pour nos clients et une facturation bien en deçà des prévisions budgétaires. De plus nous faisons le constat d'une hausse significative des coûts d'énergie et de transport ainsi que des coefficients financés moins favorables qui auront pour effet direct de diminuer nos marges.

Au 1er Janvier 2022, la société a acquis auprès de Canon France des contrats de maintenance pour une valeur de 559 539€.

Évolution prévisible et perspective d'avenir

L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022 est de continuer à développer le chiffre d'affaires et d'améliorer la rentabilité.

Dans ce contexte de pénurie, et en accord avec Business Policy Canon, nous avons développé nos ventes de matériels reconditionnés et mis en place la poursuite de location. Concernant la facturation, l'intégration du parc Evolution initiée en 2020 est effective au 01.01.2022. Au 1^{er} trimestre 2022 nous constatons une augmentation significative des revenus service. La bonne dynamique des services commerciaux et la bonne gestion du service technique nous permettront de maintenir nos chiffres d'affaires et nos marges. Nous comptons à date un en-cours de commande à hauteur 1300 K€ en attente de livraison.

Activité de recherche et de développement

La société n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

Filiales et participations

Notre société ne détient pas de participation dans le capital d'autres sociétés.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

L'ensemble des documents relatifs aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, vous apporte toutes les informations nécessaires à leur bonne interprétation et à l'obtention d'une image fidèle de l'entreprise.

Établissement des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui sont soumis à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent à l'annexe des comptes annuels.

Résultats économiques et financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires hors taxes de notre société s'est élevé à 11.762.276 euros.

Les chiffres clés des comptes de résultats des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2021 sont présentés comme suit :

	2020	2021
Chiffre d'affaires	11.527.516	11.762.276
Produits d'exploitation	12.606.453	12.107.581
Charges d'exploitation	11.982.817	11.878.881
Résultat d'exploitation	623.635	228.700
Traitements et salaires	1.745.630	2.090.050
Charges sociales	709.411	859.183
Effectif salarié moyen	48	49
Résultat financier	80	95
Résultat courant avant impôts	623.716	228.796
Résultat exceptionnel	(715.116)	(142.027)
RESULTAT NET	(91.400)	86.769

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 13.956 euros correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, dont l'impôt correspondant s'élève environ à 3.698 euros.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se soldant par un bénéfice de 86.769 euros, comme suit :

- Résultat de l'exercice :	86.769 €
- Report à nouveau :	4.077.948 €
Bénéfice distribuable :	4.164.717 €
- Affectation à titre de dividendes :	830.000 €
- Affectation au compte report à nouveau :	3.334.717 €

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de la date des décisions de l'associé unique.

Le compte "report à nouveau" s'élèverait à 3.334.717 € après affectations.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des trois exercices précédents.

3. INFORMATIONS DIVERSES

Prises de participations

Notre société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Informations relatives au capital social

Nous vous rappelons que le capital social de notre société est fixé à 456.000 euros. Il est divisé en 30.000 actions nominatives, d'une seule catégorie, de 15,20 euros chacune de valeur nominale, intégralement détenues par la société Canon France.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

En application des dispositions de l'article D. 441-6 du Code de commerce, vous trouverez annexé au présent rapport les informations relatives aux délais de paiement fournisseurs et clients à la clôture de l'exercice.

Succursales

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous rappelons que la société dispose des établissements secondaires suivants :

- Etablissement situé 1250 Avenue de Trévoux, Immeuble le Grand Large, 01000 Saint-Denis-Lès-Bourg.
- Etablissement situé 3 rue Jacques Constant Milleret, Centre d'affaires Stéphanois, 42000 Saint-Etienne.

Prêts inter-entreprises

Nous vous précisons qu'aucun prêt visé à l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier n'a été consenti par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Nous vous informons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice, à l'exception d'un acte de cession de contrats de fournitures de matériels d'impression et/ou logiciels et services associés conclu entre la société et la société Canon France le 31 décembre 2021, avec effet au 1^{er} janvier 2022.

Informations sur le mandat du Président

Nous vous rappelons que, aux termes d'un procès-verbal en date du 1^{er} octobre 2014, l'associé unique a nommé Madame Isabelle Grillon en qualité de Président à compter de cette date et sans limitation de durée.

Informations sur le mandat du Directeur Général

Nous vous rappelons que, aux termes d'un procès-verbal en date du 28 janvier 2022, l'associé unique a nommé la société Canon France en qualité de Directeur Général à compter de cette date et sans limitation de durée, étant précisé que Monsieur Ariel Oliel a été désigné en qualité de représentant permanent de la société Canon France dans le cadre de ses fonctions de Directeur Général de la société 3H Distribution.

Informations sur les mandats des Commissaires aux comptes

Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire exercé par la société Deloitte & Associés et le mandat de Commissaire aux comptes suppléant exercé par la société B.E.A.S. n'arrivent pas à échéance.



Le Directeur Général
Ariel Oliel

ANNEXE

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu		Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
Nombre de jours	0 (Indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 et plus)	Total (1 et plus)
(A) Tranches de retard de paiement							
Nombre de factures concernées	1 649					3	2359
Montant total des factures concernées (TTC)	820 199	121	0	0	2085	2 207	1 886 378
% du montant total des achats de l'exercice (TTC)	8,9%	0 %	0 %	0 %	0,02 %	0,02 %	
% du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances illigieuses ou non comptabilisées							
Nombre de factures exclues							13,4 %
Montant total des factures exclues (TTC)							0,3 %
							-0,4 %
							-0,4 %
							-2,7 %
							-3,2 %
(C) Délais de paiement de référence utilisés							
Nombre de factures exclues		0					305
Montant total des factures exclues (TTC)		0					182 461
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							
Délais contractuels : A RECEPTION/30J/45J/60J/45 JFDM	Délais contractuels : FDM LE 10/ 30J /60 J						
Délais légaux : 45J FDM	Délais légaux : 45J FDM						

3H DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 456.000 euros
Siège social : Rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 Bron
330 631 433 RCS Lyon

Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente juin,
Au siège social de l'associé unique, à Paris,

La société Canon France, société par actions simplifiée au capital de 141.940.032 euros, ayant son siège social 14 rue Emile Borel, 75017 Paris, 738 205 269 RCS Paris, représentée par son Président, Monsieur Patrick Chapuis,

Agissant en qualité d'associé unique de la société 3H Distribution, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat,
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique constate que les comptes annuels, le rapport de gestion, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que le texte des résolutions proposées lui ont été soumis et ont été soumis au Comité Social et Economique.

Connaissance prise du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, l'associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve également les dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, dont le montant s'élève à 13.956 euros, représentant un impôt de 3.698 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 86.769 euros comme suit :

- Résultat de l'exercice :	86.769 €
- Report à nouveau :	4.077.948 €
Bénéfice distribuable :	4.164.717 €
- Affectation à titre de dividendes :	830.000 €
- Affectation au compte report à nouveau :	3.334.717 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Le compte "report à nouveau" s'élèvera à 3.334.717 € après affectations.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'associé unique constate qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à l'exception d'un acte de cession de contrats de fournitures de matériels d'impression et/ou logiciels et services associés conclu entre la société et la société Canon France le 31 décembre 2021, avec effet au 1^{er} janvier 2022.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.



L'associé unique

La société Canon France

Représentée par Monsieur Patrick Chapuis

3 H DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

31 RUE DU 35E REGIMENT D AVIATION BP 104

69500 BRON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

*Certifié conforme
à l'originale
le 25.11.2022
Ariel Alid.*



3 H DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

31 RUE DU 35E REGIMENT D AVIATION BP 104

69500 BRON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Associé unique de la société 3 H DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 H DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Ariane Bucaille

Ariane BUCAILLE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 960,50	6 960,50		
Fonds commercial	800 670,43	89 000,00	711 670,43	779 670,43
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	870 984,87	608 081,32	262 903,55	215 988,23
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	27 285,18		27 285,18	27 870,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 705 900,98	704 041,82	1 001 859,16	1 023 528,84
<i>Stocks</i>				
Marchandises	1 023 184,21	504 853,28	518 330,93	1 132 039,74
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 388 313,07	155 859,54	2 232 453,53	2 001 262,33
Fournisseurs débiteurs	897 468,79		897 468,79	1 313 710,15
Personnel	3 916,90		3 916,90	37,99
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	93 980,61		93 980,61	301 186,08
Autres créances	2 883 678,17		2 883 678,17	2 321 962,11
<i>Divers</i>				
Disponibilités	133,26		133,26	37 452,02
Charges constatées d'avance	45 212,51		45 212,51	72 589,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 335 887,52	660 712,82	6 675 174,70	7 180 239,42
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 041 788,50	1 364 754,64	7 677 033,86	8 203 768,26

Bilan

	Net am 31/12/21	Net am 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	456 000,00	456 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 986,70	1 986,70
Réserve légale	45 600,00	45 600,00
Report à nouveau	4 077 948,23	4 169 348,27
Résultat de l'exercice	86 769,22	-91 400,04
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 668 304,15	4 581 534,93
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	73 520,00	159 109,00
Provisions pour charges	31 684,00	31 684,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	105 204,00	190 793,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 528,37	1 917 679,15
Personnel	307 672,11	271 518,99
Organismes sociaux	243 010,14	248 390,44
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	340 677,46	264 663,58
Autres dettes fiscales et sociales	75 991,69	33 474,59
Dettes fiscales et sociales	967 351,40	818 047,60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		42 519,40
Autres dettes	20 902,94	11 262,94
Produits constatés d'avance	604 743,00	641 931,00
TOTAL DETTES	2 903 525,71	3 431 440,33
TOTAL PASSIF	7 677 033,86	8 203 768,26

Compte de résultat

	31/12/21	31/12/20	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	5 682 230,84	5 302 253,00	379 977,84	7,17
Production vendue	6 080 045,75	6 225 264,00	-145 218,25	-2,33
Subventions d'exploitation		865 776,00	-865 776,00	-100,00
Autres produits	345 305,01	213 161,00	132 144,01	61,99
Total	12 107 581,60	12 606 454,00	-498 872,40	-3,96
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	4 324 647,44	5 013 619,00	-688 971,56	-13,74
Variation de stock (m/ses)	455 615,97	-40 803,00	496 418,97	NS
Achats de m.p & aut.approv.	75 941,21	46 423,00	29 518,21	63,59
Autres achats & charges externes	3 254 298,04	4 306 503,00	-1 052 204,96	-24,43
Total	8 110 502,66	9 325 742,00	-1 215 239,34	-13,03
MARGE SUR M/SES & MAT	3 997 078,94	3 280 712,00	716 366,94	21,84
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	202 334,32	154 862,00	47 472,32	30,65
Salaires et Traitements	2 090 050,35	1 745 629,00	344 421,35	19,73
Charges sociales	859 183,60	709 412,00	149 771,60	21,11
Amortissements et provisions	612 813,09	47 162,00	565 651,09	NS
Autres charges	3 997,18	12,04	3 985,14	NS
Total	3 768 378,54	2 657 077,04	1 111 301,50	41,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	228 700,40	623 634,96	-394 934,56	-63,33
Produits financiers	95,91	96,00	-0,09	-0,09
Charges financières		15,00	-15,00	-100,00
Résultat financier	95,91	81,00	14,91	18,41
RESULTAT COURANT	228 796,31	623 715,96	-394 919,65	-63,32
Produits exceptionnels	85 589,00		85 589,00	
Charges exceptionnelles	227 616,09	715 116,00	-487 499,91	-68,17
Résultat exceptionnel	-142 027,09	-715 116,00	573 088,91	-80,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	86 769,22	-91 400,04	178 169,26	-194,93

ANNEXE DES COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3H DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 7 677 034 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 86 769 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

L'analyse des pratiques de livraison de consommables et leur rapprochement aux matériels connectés en e-maintenance a amené à revoir l'estimation de la provision sur le stock d'encres en clientèle. Une provision pour dépréciation de ce stock a été constituée à hauteur à 100% de sa valeur amorçant ainsi la tendance vers une consommation client immédiate inclue au contrat.

Le déploiement de la solution "e-maintenance" offre le suivi à distance de nombreux indicateurs de consommation du client (volume imprimé, types d'impressions, taux de remplissage des cartouches, etc) et permet de piloter de manière plus automatique et plus efficace la gestion des consommables envoyés aux clients selon leurs besoins.

La "Zero Toner Policy" qui consiste à ne pas envoyer de cartouches aux clients en dehors des envois automatiques de la e-maintenance a été mise en place au cours de l'exercice.

Chaque cartouche envoyée via e-maintenance au client est consommée rapidement, car cela reflète le besoin de remplacement à venir.

Le parc relié à la e-maintenance s'élève à 5278 machines sur un total de 5773 machines, soit 91%. La provision pour dépréciation du stock est rendue déductible à hauteur de 91%.

L'incidence sur les comptes de ce changement d'estimation se matérialise par une augmentation de la provision pour dépréciation du stock d'encre comparée à celle de 2020 de 178 K€.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	800 670			800 670
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961			6 961
Immobilisations incorporelles	807 631			807 631
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	348 311	56 019		404 330
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	434 985	35 199	5 863	464 322
– Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	785 630	91 218	5 863	870 985
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	27 870	75	660	27 285
Immobilisations financières	27 870	75	660	27 285
ACTIF IMMOBILISE	1 621 131	91 293	6 523	1 705 901

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		91 218	75	91 293
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		91 218	75	91 293
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 863	660	6 523
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 863	660	6 523

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	800 670
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	800 670

Dépréciation du fonds commercial : 89 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961			6 961
Amortissements incorporelles	6 961			6 961
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	201 161	23 215		224 377
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	366 147	20 279	5 054	381 371
– Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
Amortissements corporelles	569 642	43 494	5 054	608 081
AMORTISSEMENTS	576 602	43 494	5 054	615 042

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 339 855 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	27 285		27 285
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 388 313	2 388 313	
Autres	3 879 044	3 879 044	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 213	45 213	
Total	6 339 855	6 312 570	27 285
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées de manière individuelle (valeur d'inventaire < valeur comptable) selon les clients.

Produits à recevoir

	Montant
Clients Fact. A Etablir	581 324
Clients Fact. A Etablir Groupe	178 291
Avoirs A Recevoir	897 469
IJSS à Recevoir	3 917
Etat produits a recevoir	2 400
Total	1 663 401

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision / Créances Douteuses	155 860
TOTAL	155 860

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 155 859 euros.

Méthode d'évaluation de la dépréciation forfaitaire des créances clients :

Depuis l'exercice clos au 31/12/2018, les méthodes de calcul propres au groupe CANON, appliquent un taux moyen au solde des créances clients.

Le taux moyen est obtenu par le rapport des pertes sur créances (cumulées des deux derniers exercices et de la situation de pertes au 31 décembre N) sur les créances clients.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 456 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 15,20 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/09/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	4 169 348
Résultat de l'exercice précédent	-91 400
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 077 948
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	4 077 948
Total des affectations	4 077 948

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	456 000				456 000
Primes d'émission	1 987				1 987
Réserve légale	45 600				45 600
Report à Nouveau	4 169 348	4 077 948	4 077 948	4 169 348	4 077 948
Résultat de l'exercice	-91 400	91 400	86 769	-91 400	86 769
Total Capitaux Propres	4 581 535	4 169 348	4 164 717	4 077 948	4 668 304

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	159 109		85 589		73 520
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	31 684				31 684
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	190 793		85 589		105 204
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			85 589		

La société 3H Distribution applique les dispositions du règlement sur les passifs "règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes et les règles du groupe en la matière.

Les provisions pour Risques et Charges sont composées de litiges sociaux et d'une partie des engagements de fin de carrière (le solde non provisionné étant inscrit en Engagement Hors Bilan).

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 903 526 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 310 528	1 310 528		
Dettes fiscales et sociales	967 351	967 351		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 903	20 903		
Produits constatés d'avance	604 743	604 743		
Total	2 903 526	2 903 526		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs – Factures Non Parvenues	479 688
Dettes provis. Congés Payés	166 056
Personnel – autres charges à payer	133 635
Charges sociales / Congés Payés	74 319
Org. Sociaux Charges à Payer	53 030
CET – CFE et CV	8 041
Prov. Ch. fiscales sur CP et Primes	13 166
Autres impôts à Payer	35 025
Total	962 960

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	45 213		
Total	45 213		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	604 743		
Total	604 743		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Ventes de Matériels	5 682 231
Prestations et autres Produits	6 080 046
TOTAL	11 762 277

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 179	
Autres charges	30 000	
Provisions pour risques et charges		85 589
Charges sur exercices antérieurs	194 436	
TOTAL	227 615	85 589

Les charges exceptionnelles de l'exercice s'élèvent à 227 616 euros et se décomposent ainsi :

- Pénalités et amendes : 3 179 euros
- Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs : 194 437 euros
- Dommages et intérêts : 30 000 euros

Les produits exceptionnels de l'exercice s'élèvent à 85 589 euros et se décomposent ainsi :

- Reprise de provision pour risques et charges.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	228 796		228 796
+ Résultat exceptionnel	-142 027		-142 027
- Participations des salariés			
Résultat comptable	86 769		86 769
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 15 656 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	62 625
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	62 625
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	15 656
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SAS 3H DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA CANON FRANCE.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Nous signalons deux modifications de comptabilisation :

- Des remises exceptionnelles sont octroyées par CANON France afin de tenir compte de conditions de ventes particulières sur certains contrats importants. Jusque là ces remises étaient comptabilisées en subvention d'exploitation. A compter de l'exercice 2021 il a été décidé de les affecter comptablement en RRR obtenues (compte 609)
- Notre société octroi parfois des remises lors de l'obtention de nouveaux marchés. Ces remises jusqu'à présent comptabilisées en sous-traitance (compte 604) sont désormais comptabilisées en RRR accordées (compte 709)

Commissaires aux Comptes:

Les honoraires de certification portés en charge sont de 9 800 euros HT pour l'exercice.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Au 1er janvier 2022, la société a acquis auprès de CANON FRANCE des contrats de maintenance pour une valeur de 559 539 euros.

La crise sanitaire du covid-19 constaté a perturbé le marché de certaines matières / composants provenant d'Asie. La société est donc confrontée à des problèmes d'approvisionnements liés à la pénurie mondiale de composants électroniques.

Le conflit ukrainien n'a, à ce jour, pas d'incidence significative sur l'activité de la société.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49 personnes dont 5 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	12	
Ouvriers		
Total	49	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 242 447 euros

– Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 31 684 euros

Les Hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation 0.7%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ en retraite 62 ans
- Taux de mobilité du personnel variable selon l'âge
- Table de mortalité : TH 2016–18 pour les Hommes et TH 2016–18 pour les femmes.
- Taux de charges sociales patronales : 50%
- Hypothèse de rendement de fonds : 2%